

Comité d'Établissement

Echos de la Réunion CE du 27/05/14

Tableau du plan de charge fourni par la direction.

SECTEURS	Juin-14					Moyen	Juil	Août	Observations
	S 23	S 24	S 25	S 26					
St Hélène	7	7	7	7	7	7	7		
Prépa matière première	28	28	28	28	28	28	28		
CTD	8	8	8	8	8	8	8		
BIO	8	8	8	8	8	8	8		
Préparation structures	9	9	9	9	9	9	9		
Malaxage & coulée	36	36	36	36	36	36	36		
Finition	15	15	15	15	15	15	15		
CND	6	6	6	6	6	6	6		
Laboratoires LBM+LEE	20	20	20	20	20	20	20		
Laboratoires LA	15	15	15	15	15	15	15		
C.E.P(ou SA)	50	50	50	50	50	50	50		
Total charge	202								
Détachés (hors P+SA)	3	3	3	3	3	3	3		
Indisponible	3	3	3	3	3	3	3		
Prêt	0	0	0	0	0	0	0		
Effectif inscrit SME	189	189	189	189	189	189	189		
Besoin extérieur	19	19	19	19	19	19	19		
Effectif total	208								
Ecart effectif / charge	0								

Situation économique et de l'emploi

La direction souhaite mettre en place des VSD au CEP de la semaine 24 à la semaine 27 incluse.

Les élus SUD ont évoqué la mise à jour des postes et compétences sur le pastillé.

Le CHSCT Fabrication a donné un avis négatif à la nouvelle réorganisation car elle ne prend pas en compte la pérennité des postes des intérimaires.

CPA : Le personnel sera en 2x8 semaine 23 et 24.

Stratégique : il y a eu discussion sur le planning à moyen et long terme pour le malaxage coulée.

Les élus SUD ont rappelé qu'il est nécessaire de répondre mieux aux problèmes posés par les opérateurs, notamment sur les modifs d'outillage.

Nous avons aussi insisté sur la nécessité d'un plan de formation (Pyro, électricité statique, etc...) conséquent. Il n'y a plus beaucoup d'anciens sur le secteur et il faut reconstruire la culture poudrière.

Nous avons demandé que les consignes soient sans ambiguïté, notamment celles liées à l'électricité statique.

Intérimaires : il y en a 42 sur le site dont 10 pour les matières premières. Les élus SUD s'inquiètent de l'augmentation du recours à l'intérim. SUD réclame la pérennisation de postes.

Départs Amiante : il y en a 4 ce mois-ci (2 internes et 2 retours de Kourou). Il devrait en avoir 5 en Juin, 1 en Juillet, 2 en Septembre et 3 en Décembre. Pour 2015, 9 départs sont déjà prévus.

Sécurité : Nous avons rappelé le besoin d'embaucher à la sécurité et exprimé notre inquiétude sur une éventuelle sous-traitance d'une partie de la charge. Ce point sera discuté au prochain CE.

Sous-traitance reprographie : SUD dénonce la sous-traitance et revendique une embauche pour remplacer le poste. Le CE a donné un avis négatif : 3 Abst (CGC) et 4 contre (SUD).

O,15 % : Des enveloppes liées à ce budget de janvier 2014 ont été enfin distribuées. Selon la direction, une cinquantaine de non cadres seraient concernées sur St Médard. Entre 10 et 15 ans d'ancienneté, le montant serait de 40 €, entre 15 et 30 ans, de 50 € et au-delà de 60 €.

Selon la direction 189 cadres HERAKLES seraient « éligibles » à ces mesures de réajustement et les 2/3 en bénéficieraient sur 2014/2015. La sélection sera à l'« appréciation » de la DRH.

Pour 2014, 65 cadres en bénéficieraient sur HERAKLES dont 2/3 à hauteur de 100 € et 1/3 à hauteur de 130 €.

Les salariés qui estimeraient n'en avoir pas bénéficiés injustement peuvent contacter leur délégué SUD pour faire valoir une demande à la direction.

Santé : Un nouveau médecin du travail devrait prendre ses fonctions à plein temps en septembre.

Horaire MP : Une information a été présentée en CE. SUD a continué de faire remonter les

revendications du personnel sur le projet. La consultation aura lieu au prochain CE.

Factures impayées et consommables : Les élus SUD ont exprimé un message destiné à la direction centrale afin qu'elle règle le problème avant septembre.

Cette situation est intolérable !!! Avant que la direction ne « réorganise » la facturation tout allait très bien. Elle sait ce qu'il lui reste à faire pour un retour à la normale.

IRP : Une pseudo-négociation a eu lieu sur les droit des instances représentatives du personnel (DP, CE, CHSCT). La direction HERAKLES réduisant les moyens de fonctionner des élus et notamment du CHSCT, les élus SUD ont fait une déclaration au CE.

Si la direction applique cette régression en entravant la mission des élus et notamment du CHSCT, elle devra répondre à une interpellation médiatique des pouvoirs publics.

Après le drame du 5 décembre, la politique HERAKLES risque d'entacher fortement l'image de « dialogue social » que voudrait se donner le groupe SAFRAN...

Ponts chômés payés : Pour le CEP, la direction n'a toujours pas dit comment elle traiterait le problème. Pour STC, le RH prétend que cela est déjà traité dans le cycle.

CND : Nous avons demandé l'ouverture de négociation pour attribuer cette prime. Le DRH en avait annoncé la négociation avant la fin de la période transitoire. Mais une fois la convention signée...

Entretiens individuels : Nous avons demandé à la direction s'il ne lui manque pas des AM encadrants pour réaliser les entretiens dans les temps...

Rapport CHSCT sur l'accident du 5 décembre 2013 : La CGC a fait une déclaration en attaquant le rapport du CHSCT. Nous avons répondu en séance.

Cette déclaration de la CGC a été diffusée en tract sur le site. C'est le dernier sujet sur lequel nous souhaiterions polémiquer mais nous sommes contraints de réagir à son contenu.